



CENTRE AFRICAIN POUR LE DROIT & LE DEVELOPPEMENT

**JOURNEES DE RECYCLAGE SUR LES ACTES UNIFORMES REVISES :
DROIT DES SURETES ET DROIT COMMERCIAL GENERAL**

Douala, Hôtel SAWA : 28 - 29 mars 2011

Animation:

- Mme Evelyne Afiwa-K. HOHOUETO, Magistrat, Experte OHADA, Togo
- Idrissa KERE, Directeur Juridique, Secrétariat Permanent OHADA
- Félix ONANA ETOUNDI, Directeur Général, ERSUMA
- Prof. Henri MODI KOKO, Doyen FSJP, Univ. Douala
- Mamadou I. KONATE, Avocat, Mali ;
- Charles TCHAKOUTE PATIE, Avocat, Douala
- Pierre BOUBOU, Avocat, Cameroun
- Jean-Michel MBOCK, Avocat, Cameroun
- Pierre Firmin ADDA, Notaire, Yaoundé

Coordination générale : Dr. Sadjo OUSMANOU, CADEV

CADEV, le droit au service du développement de l'Afrique

Yaoundé : Immeuble A-Z, Omnisports, Carrefour SAFCA

BP 570 Yaoundé, Tél : +237 70 66 63 63/ 76 52 52 52

Email : cadev@cadevdroit.org

Site : www.cadevdroit.org

Lundi, 28 mars 2011

PRESENTATION COMMENTEE ET COMPARATIVE DES MODIFICATIONS ET NOUVEAUTES EN
DROIT DES SURETES

Présidence : Mme Evelyne Afiwa-Kindéna HOHOUETO, Magistrat, Ministère de la Justice du TOGO,
Présidente du Comité des Experts de l'OHADA pour la révision des Actes Uniformes Sûretés et Commercial Général

Session I - 8H00 - 12H30

8H30 - 9H00 : **La réforme du droit des sûretés : motivations et esprit général de la réforme**, par Mme Evelyne Afiwa-Kindéna HOHOUETO

9H00 - 10H30 : **Le nouveau droit des sûretés personnelles : Cautionnement - Garantie autonome**, par Me Pierre BOUBOU, avocat au Barreau du Cameroun

Ψ Pause-café : 10H30 – 11H00

11H00 - 11H30 : **Le nouveau droit des sûretés mobilières : Nantissement et Gage**, par Dr. ONANA ETOUNDI, Directeur Général, ERSUMA

11H30 - 12H30 : **Le nouveau droit des sûretés immobilières : constitution et réalisation des hypothèques**, par Me TCHAKOUTE PATIE Charles, Avocat, Cameroun

Ψ Déjeuner sur place : 12H30 – 14H00

Session II: 14H00 – 17H30

14H00 - 15H30 : **La consécration de sûretés spécifiques : Réserve de propriété - Droit de rétention - Cession de créances**, par Me Mamadou KONATE, Avocat, Mali

15H30 - 16H00 : **Synthèse : Profil général du droit des Sûretés issu de la réforme** par Dr. Sadjou OUSMANOU, Formateur professionnel, CADEV

16H00 – 17H00 : **Questions ouvertes aux praticiens : échanges avec un panel de praticiens sur des aspects de la mise en œuvre du nouveau droit OHADA des sûretés.**

Modérateur : Me Mamadou KONATE

Panel : Un magistrat ; un Juriste de Banque ; un avocat ; un Notaire ; un représentant du RCCM.



Mardi, 29 mars 2011

PRESENTATION COMMENTEE ET COMPARATIVE DES MODIFICATIONS ET NOUVEAUTES EN
DROIT COMMERCIAL GENERAL

Présidence : Monsieur Idrissa KERE, Directeur juridique auprès du Secrétariat Permanent, OHADA

Session I - 8H00 - 12H30 :

8H30 - 9H00 : La réforme du droit commercial général : motivations et orientations générales, par Idrissa KERE, Secrétariat permanent OHADA

9H00 - 10H30 : Les nouvelles règles de la vente commerciale, suivi de la présentation de nouvelles règles de la prescription commerciale, par le Prof. MODO KOKO Bébéy, Doyen de la FSJP, Université de Douala

Ψ Pause-café : 10H30 – 11H00

11H00 - 12H30 : Les nouvelles règles du bail commercial, par Mme Evelyne HOHOUE TO, Magistrat, experte OHADA

Ψ Déjeuner : 12H30 – 14H00

Session II - 14H00 - 17H30

14H00 - 15H30 : Les nouvelles règles de gestion du fond de commerce, par Me Pierre Firmin ADDA, NOTAIRE, Yaoundé

15H30 - 16H00 : Synthèse : Profil général du droit commercial général issu de la réforme par Dr. Sadjou OUSMANOU, Formateur professionnel, CADEV

16H00 – 17H00 : Questions ouvertes aux praticiens : Echanges avec un panel de praticiens sur des aspects de la mise en œuvre des dispositions du nouveau Droit commercial OHADA.

Modérateur: Me Jean-Michel MBOCK, avocat au Barreau du Cameroun

Panel :

- un juriste d'entreprise
- un avocat
- un magistrat

17H00 : REMISE DES ATTESTATIONS DE RECYCLAGE – CLOTURE – COCKTAIL

